

Évidemment, nous ne pouvons pas exiger de garanties et nous n'en exigeons pas. Mais il ne convient pas de qualifier d'expérimentale cette initiative. L'aide conditionnelle et les échecs auxquels elle a donné lieu n'ont rien de nouveau. Le Canada doit veiller à ce que les erreurs du passé ne se répètent pas. Nos représentants au Fonds monétaire international doivent participer au contrôle du programme.

Comme l'a souligné la députée de Trinity dans son discours à l'étape de la deuxième lecture, notre parti appuie le projet de loi en principe. Le mécanisme amélioré d'ajustement structurel, comme l'a déclaré un témoin expert au comité législatif, donne aux pays riches un créneau qui leur permet de transférer des ressources aux pays pauvres. Cela fait du FMI autre chose qu'un fonds renouvelable. M. Michel Camdessus, le nouveau directeur général du FMI, s'intéresse beaucoup et est très sensibilisé au principe de «l'ajustement au visage humain». J'espère que cette sensibilité se reflétera dans l'évaluation, la mise en oeuvre et le contrôle importants de l'aide conditionnelle dont la députée de Trinity a fait état.

Je dois toutefois souligner que, même si nous appuyons le projet de loi, le mécanisme amélioré d'ajustement structurel ou MAAS, bien que nécessaire, ne suffit pas à juguler la crise de l'endettement dans les pays les plus pauvres. D'après un rapport récent des Nations Unies, il faudrait 5 milliards de dollars additionnels pour assurer la croissance économique, accroître les importations et réduire le taux d'endettement des pays de l'Afrique subsaharienne. Les engagements pris par le Canada et d'autres pays envers le MAAS fixent ce chiffre de 5 milliards à 2 milliards par an. C'est certainement une amélioration. Il importe également de noter que la contribution du Canada aux subventions n'est pas de l'argent frais mais provient de notre enveloppe d'aide au développement.

Il reste beaucoup à faire. La pauvreté de ces pays est écrasante. Jusqu'ici, peu de programmes d'aide semblent axés sur la qualité de vie, les besoins en matière d'emploi et les programmes sociaux. Pour relancer l'économie de ces pays et les mettre sur la voie de l'indépendance économique, les mécanismes tels que le MAAS sont importants. Il ne faut pas oublier le visage humain de l'ajustement qui nous sensibilisera aux besoins de chaque pays. Cela devrait se traduire à l'avenir, dans le cas de l'aide conditionnelle, par une coopération mutuelle entre les pays qui offrent l'aide et ceux qui la reçoivent.

Ces observations représentent ma contribution au débat en troisième lecture du projet de loi. Je voudrais profiter de l'occasion pour rendre de nouveau hommage à ma collègue, la critique associée du parti libéral en matière de finances, la députée de Trinity, pour l'excellent travail qu'elle a accompli durant l'étude du projet de loi et lorsqu'elle a présenté le point de vue du parti libéral.

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre; l'honorable secrétaire parlementaire pourra ensuite clore le débat.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, une fois encore, je tiens à assurer à la Chambre que je serai bref ce soir, mais il y a quand même une question fondamentale que je veux soulever. Je vais commencer par signaler que nous ne nous opposerons pas à ce projet de loi.

Accords de Bretton Woods et accords connexes—Loi

Cette mesure permettra de prêter de l'argent aux pays en voie de développement à des taux d'intérêt peu élevés, ce qu'on ne peut certainement pas condamner, mais il y a cependant des questions importantes que nous devons soulever pendant ce débat au sujet de la dette et du développement international.

L'idée que je veux exprimer, c'est que, dans cette affaire, il ne suffit pas de déterminer si nous avons fait notre part ou si nous avons fait un peu plus que notre part. Il s'agit plutôt de questions d'orientation, de perception du problème et de ce que nous essayons de faire sur la scène internationale relativement à la dette.

J'ai pensé beaucoup ces derniers jours à un grand titre que j'ai lu dans un journal. Un homme qui travaillait pour une agence de développement international avait fait une étude et avait dit que la dette que les pays en voie de développement étaient forcés d'acquitter faisait mourir des enfants. Cette question à laquelle nous devons faire face est une question critique, une question de vie ou de mort.

Quand j'entends parler de la dette internationale, ce que je comprends, en tant que profane, c'est que les grandes banques occidentales, y compris les banques canadiennes, ont prêté sans compter aux nations les plus pauvres au cours des deux dernières décennies. Aujourd'hui, elles commencent à avoir peur et demandent à ces pays pauvres de rembourser. Mais à quel prix? Au prix de la vie et de la mort; c'est ce que la dette coûte à ces nations. Ces banques qui désirent demeurer des institutions financières efficaces agissent au prix de vies humaines dans les pays en développement.

Si c'est la seule avenue possible, alors nous pouvons fermer nos livres, nous taire et rentrer chez nous regarder la télévision en oubliant tout cela. Mais j'ai aussi lu récemment dans un journal un article sur un homme du Bangladesh. Il a mis sur pied une banque différente. Sa banque prête de l'argent aux plus pauvres du pays le plus pauvre. Lorsqu'il était allé dans une banque normale pour aider un entrepreneur pauvre et sa famille, à contracter un emprunt, il s'est rendu compte que les pauvres ne pouvaient pas emprunter. Les pauvres n'avaient pas accès aux capitaux nécessaires au développement. Il a pris le parti de cet entrepreneur. Il a donné son propre nom en garantie pour que la demande de prêt soit acceptée.

● (2040)

C'est alors que l'idée de sa banque est née. La différence, c'est qu'elle prête de l'argent à des pauvres qui n'ont aucune garantie à offrir. Les banques occidentales comme nous les connaissons exigent des garanties avant d'accorder un prêt. Il agit différemment. Il a réuni une douzaine de personnes qui avaient toutes besoin d'argent. Elles se sont toutes réciproquement portées garantes des prêts. Ainsi, si une personne avait été dans l'impossibilité de rembourser son prêt elle aurait ruiné le crédit du reste du groupe. Tout le groupe a donc travaillé ensemble et tous les prêts ont été remboursés. Cet homme a trouvé une nouvelle manière d'administrer une banque. Il s'agit d'une grande innovation. Son expérience me prouve qu'il n'y avait pas qu'une manière de faire les choses. Cet homme fait passer avant tout le développement de la personne, le développement de la communauté humaine et l'aide aux personnes qui vivent dans la pauvreté, non pas en faisant quelque chose pour elles, mais en organisant les choses pour que le capital